

ARTIFICIALISATION DES SOLS ET SUIVI DES PERMIS DE CONSTRUIRE

I - EVOLUTION 2009-2020 DE L'ARTIFICIALISATION (SURFACES "CONSOMMEES" PAR L'URBANISATION) DES COMMUNES DE L'IROISE

Portail de l'artificialisation des sols https://artificialisation.developpement-durable.gouv.fr/#paragraph%E2%80%94942141					
période 2009-2020					
CCPI		surfaces consommées m2	% surface communale	surface communale Ha	
Brélès	29017	54671	0,39	1401,82	
Landunvez	29109	113170	0,77	1469,74	
Lanildut	29112	100194	1,72	582,52	
Lanrivoaré	29119	137238	0,89	1542,00	
Lampaul-Plouarzel	29098	115408	2,86	403,52	
Plouarzel	29177	272769	0,64	4262,02	
Lampaul-Ploudalmézeau	29099	59293	0,95	624,14	
Ploudalmézeau	29178	393866	1,64	2401,62	
Le Conquet	29217	152516	1,73	881,60	
Locmaria-Plouzané	29130	323831	1,4	2313,08	
Milizac-Guipronvel	29076	837251	1,99	4207,29	
Plougonvelin	29190	257108	1,35	1904,50	
Ploumoguier	29201	202021	0,52	3885,02	
Plourin	29208	194215	0,76	2555,46	
Porspoder	29221	145377	1,26	1153,79	
Saint Renan	29260	628899	4,72	1332,41	
Trébabu	29282	28945	0,67	432,01	
Tréouergat	29299	31324	0,51	614,20	
		4048096	1,27	31966,74	
http://www.aspect-le-conquet.fr/					

II - PRODUCTION DE LOGEMENTS EN IROISE *entre 2019 et 2021*

COMPARÉE AUX OBJECTIFS DU PLHi *(Programme Local de l'Habitat intercommunal¹)*

REPARTITION PAR COMMUNE

Répartition des logements commencés entre 2019 et 2021

Communes	Logements commencés 2018-2020	Objectif PLH	Taux de réalisation PLH
Urbaine	339	624	54 %
Ploudalmézeau	157	228	69 %
Saint-Renan	182	396	46 %
Périurbaine	676	822	82 %
Le Conquet	95	108	88 %
Locmaria-Plouzané	90	180	50 %
Milizac-Guipronvel	140	168	83 %
Plouarzel	111	126	88 %
Plougonvelin	183	168	109 %
Ploumoguier	48	60	80 %
Trébabu	9	12	75 %
Littorale	110	210	52 %
Île-Molène	4	0	
Lampaul-Plouarzel	40	126	32 %
Landunvez	27	48	56 %
Lanildut	9	30	30 %
Porspoder	30	54	56 %
Rurale	50	144	35 %
Brélès	5	30	17 %
Lampaul-Ploudalmézeau	11	30	37 %
Lanrivoaré	21	42	50 %
Plourin	13	36	36 %
Tréouergat	0	6	0 %
Total général	1175	1800	65 %

¹ 2018-2023, adopté par la CCPI le 27 juin 2018

III - PRODUCTION DE LOGEMENTS AU CONQUET

Permis accordés de 2018 à 2022

COMPARÉE AUX OBJECTIFS DU PLHi

ASPECT, janvier 2023

LE CONQUET

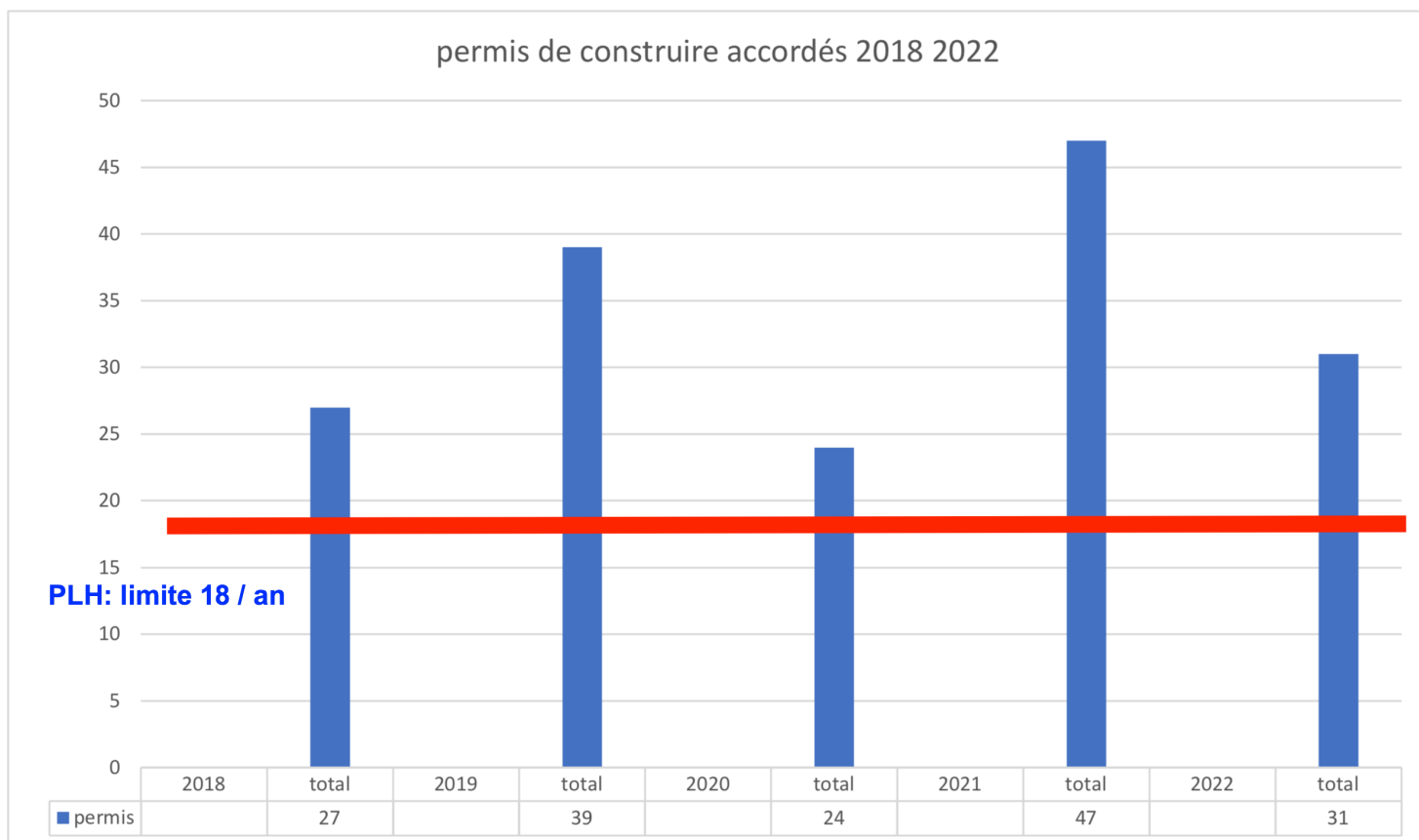


Diagramme établi

à partir du dépouillement de la lettre d'information municipale (Le Conquet Info)
la ligne rouge indique le niveau annuel moyen prescrit par le PLH

**AU TERME DE 83 % DE LA PERIODE COUVERTE PAR LE PLHI EN VIGUEUR,
LE TAUX DE REALISATION EST DE 156 % (168 PC ACCORDES)**

Compte tenu du retard pris par l'élaboration du nouveau PLUi-H (intercommunal) ce PLH devrait être prolongé de deux ans, jusqu'en 2025.

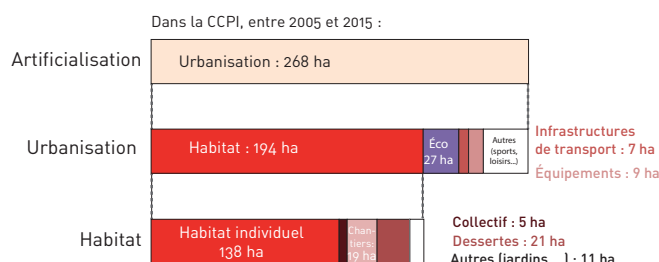
22 ha agro-naturels consommés chaque année pour le développement de l'habitat

Dans le cadre de la révision du SCoT du pays de Brest, un outil de suivi de la consommation d'espace a été développé : un mode d'occupation des sols (MOS). Photo-interprétation croisée avec plusieurs bases de données, le MOS donne une affectation à chaque parcelle (économique, habitat, agricole, naturelle...). L'exercice étant réalisé pour les années 2005 et 2012, il est ensuite possible de quantifier et qualifier les évolutions entre ces deux années.

Ainsi, entre 2005 et 2012, dans la CCPI, plus de 150 hectares sont passés d'un statut « agricole ou naturel » à un statut « habitat », soit 22 ha sur les 30 urbanisés en moyenne par an. Au sein de cette catégorie « habitat », c'est l'habitat individuel qui est le plus consommateur d'espace (15 ha par an en moyenne).

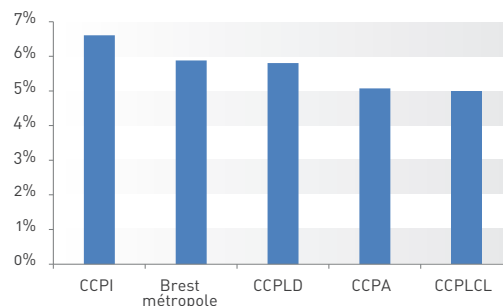
L'évolution de la surface totale dédiée à l'habitat est plus importante en pays d'Iroise que dans les territoires de comparaison. En effet, elle s'élève à près de 7 % entre 2005 et 2012, contre moins de 6 % dans les autres territoires. Cette observation est à mettre en lien avec l'activité de construction neuve qui s'est davantage maintenue dans l'Iroise que dans d'autres communautés du pays de Brest

L'HABITAT INDIVIDUEL EST LE SECTEUR LE PLUS CONSOMMATEUR D'ESPACE



Evolution de la surface dédiée à l'habitat entre 2005 et 2012

LA PROGRESSION DE LA SURFACE DÉDIÉE À L'HABITAT A ÉTÉ PROPORTIONNELLEMENT PLUS FORTE DANS LA CCPI



SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET MAÎTRISE DE L'ÉTALEMENT URBAIN



L'ayant refusé dans un premier temps, le 27 octobre 2022 le Maire, Monsieur Jean-Luc Milin, a accordé un permis d'aménager pour la réalisation d'un lotissement : "Le Clos de Lanfeust"



arrete du maire autorisant le PA.pdf

Document Adobe Acrobat 102.9 KB

[Télécharger](#)

Dans un courrier adressé à la mairie, notre association a décidé de soutenir la démarche des riverains de Pen Ar Valy, s'opposant à cet arrêté.



lettre de soutien à l'APAV.docx

Document Microsoft Word 47.6 KB

[Télécharger](#)

Cette actualité illustre nos échanges de ces dernières années avec la Mairie et la CCPI, concernant l'étalement urbain et la consommation foncière. Nous sommes rejoints en cela, par d'autres associations voir l'analyse ci-dessous :



Urbanisme des communes littorales.pdf

Document Adobe Acrobat 2.2 MB

[Télécharger](#)

la lettre inter associations au Président de la CCPI :



lettre ouverte inter associations.pdf

Document Adobe Acrobat 2.3 MB

[Télécharger](#)

L'interpellation de Monsieur Jean Luc Milin, Maire du Conquet, Madame Annaïg Huelvan, adjointe environnement, par le docteur au Conquet Vladimir FEODOROFF



lettre ouverte docteur Vladimir FEODOROF

Document Microsoft Word 19.0 KB

[Télécharger](#)

[Accueil](#)

[Newsletters](#)

[Dossiers d'actualités](#)

Sobriété foncière et maîtrise de l'étalement urbain

[Site Patrimonial Remarquable \(SPR ou AVAP\)](#)

[Plan Local d'Urbanisme](#)

[Projet immobilier 10 rue Sainte Barbe](#)

[Extension porcherie du GAEC](#)

[Municipales 2020 questions aux candidats](#)

[Nous écrire](#)

[PLUi-H](#)

[Panorama de nos rencontres avec les élus et les services techniques](#)

[Aides et textes réglementaires](#)

[Le Conquet en savoir plus](#)

[Qui sommes nous ?](#)

[Rejoignez-nous/contacts](#)

[Les sites favoris](#)

[Archives](#)